



Conférence de presse

Vendredi 1^{er} octobre 2010

L'initiative fiscale du PS nuit à l'économie suisse

Les organisations faitières de l'économie donnent le coup d'envoi de la campagne contre l'initiative fiscale du PS

L'initiative fiscale du PS s'attaque à la place économique suisse. Elle provoquerait des hausses d'impôts, affaiblirait les cantons et réduirait l'attrait de la place économique. L'économie se mobilise contre cette initiative qu'elle juge nuisible au nom de la prospérité et de l'emploi. C'est ce qu'ont déclaré, à l'occasion d'une conférence de presse commune, des représentants d'economiesuisse, de l'Union suisse des arts et métiers et de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

L'initiative fiscale du PS prescrit l'introduction, dans tous les cantons et communes, d'un taux d'imposition minimum pour les hauts revenus et les grandes fortunes. De ce fait, les collectivités perdraient une grande partie de leur autonomie fiscale et financière. À l'heure actuelle, de nombreux cantons appliquent des taux d'imposition inférieurs au taux exigé par le PS. L'acceptation de l'initiative fiscale affecterait directement seize cantons, qui seraient obligés de relever leurs impôts. L'initiative restreindrait la concurrence fiscale, affaiblirait les cantons et inciterait les gros contribuables à quitter la Suisse. Il faudrait s'attendre, à moyen terme, à une baisse des ressources disponibles pour la Confédération et la péréquation financière. Cela toucherait l'ensemble des contribuables et des régions et affaiblirait la place économique suisse. L'initiative fiscale du PS constitue la première étape d'un vaste programme d'alourdissement de la charge fiscale et d'harmonisation fiscale.

L'initiative fiscale du PS entraînerait des hausses d'impôts pour tous

Aux yeux de Bruno Zuppiger, président de l'Union suisse des arts et métiers, l'initiative fiscale du PS constitue une attaque contre le fédéralisme suisse. Elle empêcherait les cantons et les communes de mener une politique fiscale autonome. Les citoyens ne pourraient plus fixer librement les taux d'imposition. La conséquence serait des hausses d'impôts pour tous. Selon Bruno Zuppiger, « le PS souhaite mettre les citoyens sous tutelle et leur retirer le maximum de droits de codécision. Ses objectifs sont plus d'État, plus de redistribution et un diktat fiscal central aussi poussé que possible. Si le PS pouvait n'en faire qu'à sa tête, il suivrait les traces des pays de l'UE à fiscalité élevée ». Si de gros contribuables quittent la Suisse en raison de hausses d'impôts malvenues, ce sera à la classe moyenne et aux artisans de compenser les pertes de recettes.

L'initiative se traduirait par un relâchement de la discipline budgétaire et en matière de dépenses

Selon Gerold Bühler, président d'economiesuisse, l'initiative freinerait les efforts d'innovation des cantons et des communes. La concurrence fiscale actuelle oblige en effet les cantons et les communes



à rester sveltes financièrement et à examiner en permanence leurs systèmes fiscaux afin de demeurer attractifs. L'initiative du PS vise à saper la concurrence fiscale. « Comme les cantons ne seraient plus incités à être attractifs les uns par rapport aux autres, ils ne seraient pas non plus incités à utiliser l'argent du contribuable avec parcimonie. Cela entraînerait une augmentation des dépenses supérieure à la moyenne et un développement de l'appareil de l'État ». Afin d'éviter une telle évolution, il convient de refuser cette initiative le 28 novembre. La concurrence fiscale doit continuer de contribuer à la compétitivité et à la prospérité de la Suisse, à l'avenir aussi.

La souveraineté fiscale des cantons n'est pas négociable

Même si les cantons romands seraient affectés seulement dans un deuxième temps par les hausses d'impôts, la Suisse romande devrait aussi s'attendre à des effets négatifs. Selon Claudine Amstein, directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, les conséquences de l'initiative sont nombreuses : « perte d'attractivité de notre pays sur le plan fiscal, course aux subventions attisée, pression à l'harmonisation des déductions, réduction de la marge de manœuvre financière et affaiblissement de la concurrence fiscale. Or rien de tout cela n'est dans l'intérêt des cantons romands ». La Suisse romande doit se battre pour le maintien de la souveraineté fiscale cantonale afin que les cantons puissent continuer de fixer librement leurs impôts et leurs dépenses en fonction des besoins des citoyens. Il ne faut en aucun cas mettre le doigt dans l'engrenage des hausses d'impôts. Il en va de la prospérité de l'ensemble du pays.

Pour toutes questions :

Gerold Bühler, président d'economiesuisse, tél. 079 406 60 13

Bruno Zuppiger, président de l'Union suisse des arts et métiers, tél. 079 236 23 32

Claudine Amstein, directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, tél. 079 210 67 88

Cristina Gaggini, directrice romande d'economiesuisse, tél. 078 781 82 39

Conférence de presse
Non à l'initiative fiscale du PS
Vendredi 1^{er} octobre 2010

Seul l'exposé prononcé fait foi

L'initiative fiscale du PS nuirait aux cantons

Bruno Zuppiger, conseiller national et président de l'Union suisse des arts et métiers

Mesdames, Messieurs,

L'initiative du PS aurait des effets négatifs sur la politique fiscale dans son ensemble. Elle entraînerait des hausses d'impôts pour tous et réduirait le revenu disponible des citoyens. Elle saperait aussi le fédéralisme, pourtant couronné de succès, en transférant à Berne les compétences fiscales des cantons. C'est sur ce point que je me concentrerai aujourd'hui.

Le projet attaque le fédéralisme

Si la politique financière et fiscale de notre pays connaît un tel succès, c'est parce que les cantons et les communes sont largement autonomes, grâce au fédéralisme : ils sont responsables des recettes et des dépenses. Ce système sensé a porté ses fruits. Les cantons sont les mieux placés pour connaître l'offre de prestations souhaitée et ils fixent les taux d'imposition en conséquence.

L'initiative du PS constitue une attaque de taille contre le fédéralisme. Elle prescrit aux cantons et aux communes des taux d'imposition minimums rigides : le taux sur la part du revenu supérieure à 250 000 francs serait de 22 % au minimum et celui sur la part de la fortune supérieure à 2 millions serait de 5 ‰. L'initiative prive les cantons de leur autonomie pour créer une bouillie uniforme. Les cantons seraient réduits à l'état de demandeurs à Berne. La Confédération interdirait des impôts attrayants !

Cela aurait de graves conséquences :

- **Les impôts augmenteraient.** Seize cantons seraient directement touchés et devraient relever leurs impôts. Cependant, en raison des sauts tarifaires, cela ne concernerait pas uniquement les hauts revenus et les grandes fortunes, mais aussi les revenus moyens et bas. De plus, une fois que le PS aura atteint son objectif d'une harmonisation fiscale matérielle, il sera très facile de relever les impôts. Les cantons, les communes et les citoyens ne pourraient plus s'y opposer. La Suisse deviendrait un pays à fiscalité élevée. Les gros contribuables en particulier ne l'accepteraient pas, ils quitteraient la Suisse. Comme ils fournissent une part importante des recettes fiscales et qu'ils contribuent de manière décisive au financement des assurances sociales, leur départ laisserait un grand vide. Ce serait encore à la classe moyenne de compenser ces pertes.

- **L'appareil de l'État se développerait.** L'initiative fiscale interdit aux cantons de mener une politique fiscale autonome. Les différences entre les cantons seraient effacées. Cela empêcherait aussi la concurrence fiscale intercantonale. La conséquence serait un alourdissement de l'appareil de l'État, car la concurrence fiscale oblige les cantons et les communes à rester sveltes financièrement.
- **Les cantons économes seraient pénalisés.** L'initiative pénalise les cantons qui utilisent leurs ressources avec parcimonie et qui maintiennent la fiscalité à un bas niveau pour leurs citoyens. En effet, l'initiative leur prescrit un taux d'imposition minimum. Les cantons ne pourraient appliquer un taux inférieur, même s'ils gèrent bien leur budget et qu'une hausse d'impôts n'est pas nécessaire.
- **Les régions périphériques et les petits cantons seraient pénalisés.** Priver les cantons de leur compétence fiscale, c'est leur ôter un instrument important pour créer des conditions-cadre attractives. Aujourd'hui, les cantons et les communes moins bien lotis ont la possibilité de mener une politique fiscale modérée pour attirer de gros contribuables et des entreprises. Longtemps considérés comme des cantons (de montagne) à faible capacité financière, Zoug et Schwytz sont devenus, ces dernières années, des cantons à forte capacité financière. Ils contribuent aujourd'hui à la péréquation financière. L'initiative fiscale du PS anéantit ces bienfaits et replace de nombreux cantons parmi les bénéficiaires de la péréquation financière.

Une charge fiscale modérée hérissé la gauche

Les initiants affirment que leur projet vise un accroissement de l'équité fiscale. C'est tout le contraire ! Ils visent une augmentation du niveau des impôts et un développement de l'appareil de l'État. Des impôts favorables aux citoyens et une charge fiscale modérée les hérissent. Le PS souhaite mettre les citoyens sous tutelle et leur retirer le maximum de droits de codécision. Ses objectifs : plus d'État, plus de redistribution et un diktat fiscal central aussi poussé que possible. Son idéal : les pays de l'UE à fiscalité élevée. Il n'est pas possible d'interpréter autrement son initiative. Cela avait déjà été annoncé lors de son lancement. Afin d'atteindre son objectif, le PS n'a pas non plus hésité à faire du lobbying contre la Suisse à Bruxelles à plusieurs reprises, poignardant dans le dos le Conseil fédéral, les cantons et tous les contribuables. Il a tenté d'interdire la concurrence fiscale en Suisse via l'UE. La délégation du PS était convaincue que « la pression de l'UE sur la Suisse déclencherait une discussion positive ». Bruxelles était reconnaissante de cette invitation. En conséquence, l'ancien ministre allemand des Finances, Hans Eichel, qui critique la politique fiscale de la Suisse depuis longtemps, a placé la concurrence fiscale sur l'agenda des socialistes européens. La centrale du Parti socialiste européen a immédiatement signalé qu'« il compt[ait] sur la collaboration des socialistes suisses ». Le PS suisse a lancé son initiative fiscale la même année. Ce serait catastrophique pour l'économie suisse, en particulier pour les PME et les artisans, si la Suisse menait la même politique de fiscalité élevée que l'UE.

L'initiative nuit aux artisans et aux PME

En tant que président de l'Union suisse des arts et métiers, je m'oppose à un affaiblissement inutile des petites et moyennes entreprises (PME). Le PS fait le choix populiste de s'en prendre aux contribuables qui touchent des rémunérations abusives. Ce faisant, il sanctionne le succès et l'engagement de la classe moyenne. Les bonnes années, une entreprise de taille moyenne verse une part considérable de son bénéfice aux impôts, ressources qui lui feront défaut dans les périodes économiquement difficiles. De nombreuses entreprises investissent en effet une part substantielle de leurs bénéfices dans l'entreprise pour rester compétitives. L'initiative nuit aussi considérablement au processus de transition d'une génération à l'autre dans les entreprises familiales. Au lieu de pouvoir réaliser des investissements urgents et de garantir des emplois, les successeurs devraient s'acquitter d'une ardoise fiscale d'une hauteur artificielle. De ce fait, l'initiative et les hausses d'impôts

qu'elle entraînerait ne nuiraient pas seulement aux PME à vocation internationale, mais également aux entreprises artisanales régionales de tous les cantons.

L'initiative fiscale n'est qu'un début

L'initiative fiscale n'est qu'un premier pas vers une Suisse à fiscalité élevée et une uniformisation du système fiscal des cantons. Les initiants eux-mêmes écrivent que « l'initiative peut être une base pour d'éventuelles futures étapes d'harmonisation fiscale ». Nous devons défendre par tous les moyens l'autonomie de nos cantons et communes. C'est grâce à elle que nous avons un État svelte et des impôts bas. C'est pourquoi il convient de refuser l'initiative fiscale du PS le 28 novembre. Les cantons doivent rester autonomes. Ce sont eux qui sont le mieux placés pour savoir quelle politique fiscale est la meilleure pour leurs habitants et leur site économique.

Conférence de presse
Non à l'initiative fiscale du PS
Vendredi 1^{er} octobre 2010

Seul l'exposé prononcé fait foi

L'initiative fiscale du PS entraînerait des hausses d'impôts pour tous

Gerold Bühler, président d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

L'initiative fiscale du PS attaque la concurrence fiscale qui constitue un avantage clé de la place économique suisse. En effet, elle a favorisé la prospérité en Suisse au cours de ces dernières années :

- **La concurrence fiscale a favorisé la croissance économique.** Un environnement fiscal attrayant est essentiel pour notre place économique. La concurrence fiscale incite les collectivités publiques à maintenir leurs impôts à un bas niveau, comme le montre d'ailleurs une comparaison internationale : des pays qui connaissent la concurrence fiscale ou qui mènent une politique fiscale axée sur la croissance, comme la Suisse, ont des impôts bas, alors que des pays qui ont mis en place des cartels fiscaux, comme l'Allemagne, la France ou l'Italie, affichent une quote-part fiscale très élevée. La concurrence fiscale a contribué de manière décisive au positionnement de la Suisse en tête des classements des pays les plus compétitifs. Le bilan est clair : l'attrait fiscal est devenu un moteur de la croissance et de l'emploi.
- **La concurrence fiscale a dopé les recettes fiscales.** Grâce à la concurrence fiscale, les recettes fiscales des cantons ont augmenté de 40 % en moyenne depuis 1998. Elles ont donc enregistré un taux de croissance nettement supérieur à celui de l'économie. Cela montre bien que la « concurrence fiscale ruineuse » n'est qu'un mythe. Il convient de ranger cette idée fautive au placard. Sans l'innovation induite par la concurrence fiscale, les recettes fiscales auraient progressé moins fortement.
- **La concurrence fiscale a fait baisser les impôts.** Depuis 2000, les impôts fédéraux, cantonaux, communaux et ecclésiastiques moyens payés par un contribuable célibataire touchant un revenu brut de 80 000 francs ont diminué de 10 % ou de 1100 francs en moyenne. Sans les effets positifs de la concurrence fiscale sur la capacité fiscale, cet allègement n'aurait pas été possible.

Ces éléments montrent que la concurrence fiscale a bénéficié à tout le monde ces dernières années. Il s'agit en outre d'une concurrence saine et équitable : la nouvelle péréquation financière compense les différences intercantionales au niveau des conditions-cadre structurelles.

L'initiative fiscale du PS met en jeu ces succès avec beaucoup de légèreté. Elle interdit une concurrence fiscale couronnée de succès en prescrivant aux cantons et aux communes un taux d'imposition minimum rigide et uniforme.

Cela a en particulier quatre conséquences qui nous touchent tous :

1. **L'initiative entraînerait des hausses d'impôts pour tout le monde.** L'initiative toucherait directement seize cantons qui seraient obligés d'augmenter leurs impôts sans raison. Relever les impôts en l'absence d'une quelconque nécessité financière est un non-sens. Les cantons seraient incités à dépenser de façon irréfléchie et à développer l'appareil de l'État. En outre, les hausses d'impôts ne concerneraient pas seulement les hauts revenus et les grandes fortunes, comme le prétendent les initiants. Elles toucheraient aussi les revenus moyens et bas : en effet, l'initiative du PS instituerait des seuils arbitraires en termes de revenu et de fortune, ce qui provoquerait des sauts tarifaires importants dans les barèmes. Afin d'atténuer ces sauts, il faudrait également relever les impôts sur les revenus moyens et bas. Les initiants eux-mêmes parlent d'« augmentations d'impôts [qui] auront tendance à porter sur les revenus moyens » et expliquent : « Les cantons devraient de toute manière aménager la progressivité de leur barème fiscal en fonction de la courbe de référence donnée par le taux marginal pour les hauts revenus et ils ne peuvent se permettre des sauts abrupts entre les tranches de revenu à l'approche du taux marginal fédéral minimal pour les hauts revenus. Plus le niveau général de la charge fiscale est bas dans un canton, plus les augmentations d'impôts auront tendance à porter sur les revenus moyens. » Conclusion, l'initiative ferait augmenter le niveau général des impôts en Suisse.
2. **L'initiative se traduirait par un relâchement de la discipline budgétaire et en matière de dépenses.** Comme les cantons ne seraient plus incités à être attractifs les uns par rapport aux autres, ils ne seraient pas non plus incités à utiliser l'argent du contribuable avec parcimonie. Cela entraînerait une augmentation des dépenses supérieure à la moyenne et un développement de l'appareil de l'État.
3. **L'initiative entraverait l'innovation financière.** La concurrence fiscale oblige les cantons et les communes à rester sveltes financièrement et à examiner en permanence leurs systèmes fiscaux afin de rester attractifs. Pour s'en convaincre, il suffit de mentionner les modèles à taux unique ou à deux taux introduits par plusieurs cantons. L'abolition de la concurrence fiscale supprimerait l'incitation à améliorer les modèles fiscaux.
4. **L'initiative nuirait à la compétitivité de la place économique suisse.** Des impôts bas – pas seulement sur les bénéficiaires des sociétés, mais aussi sur le revenu et la fortune des personnes physiques – sont un argument décisif pour les entreprises et les particuliers en quête d'un site pour s'établir. En effet, les investisseurs potentiels s'intéressent aussi à la charge fiscale de leurs collaborateurs. L'initiative entraînerait un relèvement du niveau des impôts et détériorerait de ce fait la position de la Suisse dans le contexte de la concurrence mondiale entre places économiques. Il faut savoir que la population et les entreprises verront déjà leurs charges augmenter de manière significative l'année prochaine : la TVA sera relevée de 0,4 point et passera à 8 % ; les cotisations salariales en faveur de l'assurance chômage augmenteront de 0,2 point ; celles pour les allocations pertes de gain et l'assurance maternité doubleront pratiquement pour passer à 0,5 % et les primes d'assurance maladie connaîtront également

une forte hausse. La faiblesse du cours de l'euro et du dollar américain met aussi l'économie sous pression. Dans ce contexte, il importe d'éviter des hausses d'impôts supplémentaires. Avec son initiative fiscale, le PS menace la croissance et l'emploi.

L'initiative fiscale du PS fait preuve de légèreté en remettant en jeu un système qui a fait ses preuves. Elle pose les bases d'un relâchement de la discipline budgétaire et d'une imposition élevée. Afin d'éviter ce scénario, il convient de refuser l'initiative le 28 novembre prochain. La concurrence fiscale doit continuer de contribuer à la compétitivité et à la prospérité de la Suisse, à l'avenir aussi.



Conférence de presse
Non à l'initiative fiscale du PS
Vendredi 1^{er} octobre 2010

Seul le discours prononcé fait foi

L'initiative fiscale socialiste menace notre prospérité !

Claudine Amstein, directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)

Mesdames et Messieurs,

Le niveau général d'imposition, qu'il concerne les personnes physiques ou morales, est un élément fondamental de la compétitivité d'une place économique. A ce titre, la Suisse dispose d'atouts incontestables. Notre taux de TVA est inférieur de moitié au minimum européen et la charge fiscale de notre pays est inférieure à celle de bien des pays.

Cerise sur ce gâteau, notre pays a été capable de traverser la dernière crise économique sans succomber à l'activisme conjoncturel, et donc sans sombrer dans l'endettement. Au contraire même, la Confédération a été en mesure de réduire sa dette. En d'autres termes, nos finances publiques sont saines. Rien ne justifie de relever les impôts.

Dans ce contexte, l'initiative fiscale socialiste est très dangereuse. Son acceptation provoquerait une hausse des impôts, hausse parfaitement inutile d'ailleurs, puisque ne répondant à aucun besoin financier. Le niveau de l'imposition augmenterait non seulement pour les revenus expressément visés, mais aussi pour les revenus moyens. Comme l'ont souligné dit mes préopinants, les hausses d'impôts ne peuvent qu'avoir un effet négatif sur la croissance économique.

L'augmentation de l'imposition aurait aussi un effet négatif pour la Suisse comme lieu d'implantation. Notre pays attirerait moins d'entreprises et moins de particuliers de l'étranger. Il ne faut jamais oublier en effet que lorsqu'une entreprise choisit de s'implanter en Suisse, elle est attentive à de nombreuses « conditions-cadre » : ouverture économique et accès aux marchés, stabilité politique, qualité de la main d'œuvre, des infrastructures et aussi, bien entendu climat fiscal. Et le climat fiscal ne se limite pas à l'imposition de la société, mais aussi à celle des personnes physiques. Les cantons qui, aujourd'hui, présentent la fiscalité la plus compétitive, permettent d'attirer ou de conserver des contribuables dont les activités ou la contribution fiscale bénéficient à l'ensemble de notre pays. Ceci tant par le biais de l'impôt fédéral direct que par l'intermédiaire de la péréquation financière, qui répartit plusieurs milliards de francs chaque année pour gommer les différences de potentiel fiscal et de charges des cantons.

Une initiative inutile

Outre ses défauts sur le plan économique et sur le plan de la politique financière, l'initiative socialiste souffre d'une tare supplémentaire. L'un de ses arguments – à savoir l'interdiction des impôts dégressifs – est devenu inutile. En effet, l'initiative visait à empêcher le canton d'Obwald d'introduire des impôts dégressifs pour les hauts revenus. Il n'est toutefois plus nécessaire de faire voter le souverain sur cette question, puisque le Tribunal fédéral a d'ores et déjà interdits les impôts dégressifs. Il faut souligner toutefois que la plus haute instance judiciaire de notre pays n'a rien à trouver à redire la concurrence fiscale intercantonale proprement dite, qui fait partie de notre système, au même titre que la péréquation financière, qui l'encadre.

Toute la Suisse serait affectée en cas d'acceptation de l'initiative

Permettez-moi d'ajouter quelques mots en tant que représentante non seulement de l'économie du canton de Vaud, mais aussi en tant qu'élue au Grand Conseil d'un canton romand.

Certes, la Suisse romande ne semble pas directement touchée par l'initiative. Ses taux d'imposition pour les classes de revenus visés sont en effet supérieurs à ce que réclame le texte socialiste. Mais la Suisse romande serait affectée indirectement par toutes les conséquences d'une acceptation : perte d'attractivité de notre pays au plan fiscal, course aux subventions attisée, pression à l'harmonisation des déductions, réduction de la marge de manœuvre financière et affaiblissement de la concurrence fiscale. En effet, même si la concurrence fiscale est moins vive en Suisse romande, la tendance à la baisse des impôts directs y est aussi sensible depuis une dizaine d'années. A ceci s'ajoute le fait que la concurrence fiscale pousse les collectivités à gérer au mieux leurs ressources. Là encore, la Suisse romande a tout à gagner à ce que cette pression à l'efficacité perdure, pression qui la pousse aussi à améliorer sa propre gestion financière. La concurrence fiscale bénéficie aux contribuables et à l'économie de tout notre pays. Elle ne doit pas être remise en question.

La souveraineté des cantons n'est pas négociable

Les cantons romands ne sont pas jaloux du niveau d'imposition de certains petits cantons alémaniques. C'est leur propre souveraineté fiscale qu'ils souhaitent préserver jalousement. L'initiative du PS saperait l'autonomie fiscale qui est à la base de notre Etat fédéral. C'est pour cette raison que nous ne voulons pas de ce texte. Les cantons doivent, à l'avenir aussi, continuer de fixer librement leurs impôts et leurs dépenses, en accord avec les besoins de leurs citoyens et en visant, comme je l'ai dit auparavant, un maximum d'efficacité. Ne mettons pas le doigt dans l'engrenage de la hausse des impôts, car elle est une menace pour la prospérité de l'ensemble de notre pays.